

## **Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?**

**Olivier BERARD**

*responsable du service des achats*

*université de Metz*

## Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier Bérard, responsable service des achats  
Université de Metz



Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements

### Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier BERARD, responsable du service Achats  
université de Metz

### Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

- ❖ Les enjeux de la simplification et de la convergence
- ❖ Les recommandations du rapport d'Aubert
- ❖ Les recommandations du rapport de l'IGAENR
- ❖ Le cahier des charges pour la délégation globale de gestion
- ❖ Les propositions du groupe Achat recherche
- ❖ L'exemple de l'UPV-M

© Amue 2009 Séminaire « Réformes des achats dans les universités » - 17/03/2009 2

# Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier Bérard, responsable service des achats  
Université de Metz

## Les enjeux de la simplification et de la convergence

- ❖ Simplification des formalités administratives pour renforcer l'attractivité des établissements
- ❖ Maintien de la sécurité juridique
- ❖ Perspective de la certification des comptes : une approche qui s'appuie notamment sur l'analyse des risques
- ❖ Harmonisation des pratiques :
  - ❖ Entre universités
  - ❖ Avec les EPST
- ❖ Recherche de la performance économique

## Les recommandations du rapport d'Aubert

- ❖ Extraits :
  - ❖ « La délégation de signature pour les directeurs de laboratoire dans l'université et la possibilité de constituer des unités budgétaires dédiées à la recherche seront encouragées dans les universités. »
  - ❖ « Les universités seront invitées à harmoniser leurs pratiques en termes d'achat scientifique et de frais de missions avec celles des EPST. Des cycles d'échanges communs pour les directeurs d'unités et les administrateurs de la recherche seront organisés pour diffuser les meilleures pratiques et tirer parti des dérogations que permettent les textes réglementaires. »

# Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier Bérard, responsable service des achats  
Université de Metz

## Les recommandations du rapport de l'IGAENR

- ❖ « délégation de signature du président aux directeurs d'UMR en matière [...] de signature des marchés les concernant »
- ❖ « organisation par l'Amue de cycles de formation et d'échange d'expérience portant sur les aspects budgétaires et financiers du fonctionnement des unités de recherche [insistant] sur la nécessité stratégique de donner le maximum de souplesse aux unités de recherche pour leur permettre d'être réactives dans un contexte de compétition internationale très élevée »
- ❖ « détermination par les conseils d'administration des universités du caractère scientifique des achats des unités de recherche »
- ❖ « fixation par les conseils d'administration des universités du niveau d'évaluation des besoins au niveau de chaque laboratoire »
- ❖ « harmonisation et/ou mutualisation de procédures de gestion entre les universités et les EPST dans les domaines suivants :
  - définition des achats scientifiques et des nomenclatures de familles de produits
  - niveau d'appréciation des besoins en matière d'achats publics
  - plateformes techniques de dématérialisation des mises en concurrence et d'achats
  - passation des marchés déplacements et hébergements »

## Le projet de cahier des charges pour la délégation globale de gestion des UMR

- ❖ Mise à disposition de carte(s) d'achats par unité
- ❖ Garantir des délais de paiement des fournisseurs à 45 jours pour les achats scientifiques et à 30 jours pour les achats généraux
- ❖ Le cadre juridique des achats de l'unité est celui de l'ordonnance recherche
- ❖ Délégation du pouvoir adjudicateur ou éventuellement de signature au directeur d'unité jusqu'au seuil de 205 999 € pour les achats scientifiques.
- ❖ Si délégation de signature, désignation du directeur d'unité comme représentant du pouvoir adjudicateur.
- ❖ Mise à disposition d'un outil type PUMA pour aider les unités dans leurs démarches de mise en concurrence.

# Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier Bérard, responsable service des achats  
Université de Metz

## Les propositions du Groupe Achats recherche

### Constat sur les motifs d'écart

- ❖ En matière d'achat des universités et des organismes, les réglementations nationales sont, pour l'essentiel, identiques
- ❖ Ces règles sont des cadres que l'établissement doit s'approprier par ses propres règlements
- ❖ Les écarts entre les pratiques, constatés dans les UMR, sont donc le fruit de ces réglementations propres

## Les propositions du Groupe Achats recherche

### Les chercheurs interrogent les instances des opérateurs de la recherche publique

« Comment m'y prendre pour acheter l'équipement scientifique dont j'ai besoin? »

- ❖ « Quelles procédures respecter en fonction de quel seuil ? »
- ❖ « Quels outils informatiques utiliser ? »
- ❖ « Qui peut signer le marché ? »
- ❖ « Quels sont les contrôles opérés, *a priori* ou *a posteriori* ? »

→ Les réponses dépendent de l'origine des crédits !

# Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier Bérard, responsable service des achats  
Université de Metz

## Les propositions du Groupe Achats Recherche

### Les chercheurs interrogent les instances des opérateurs de la recherche publique

- ❖ Chacune de ces questions soulève autant de points de complexité surabondante pour le chercheur
- ❖ Chacune soulève donc un chantier à conduire, par les équipes dirigeantes et l'encadrement administratif, pour qui souhaite simplifier le fonctionnement des UMR
- ❖ ... mais elles n'épuisent pas le sujet

## Les propositions du Groupe Achats Recherche

### Des pistes...

- ❖ Rapprocher les mises en œuvre de la réglementation applicable
  - ❖ Arrêter en commun le principe d'estimation des besoins au niveau des unités ?
  - ❖ Harmoniser les procédures et seuils internes ?
  - ❖ Déléguer la signature ou le pouvoir au niveau des directeurs de laboratoires ?
  - ❖ Champ d'application de l'ordonnance : la généraliser ?
- ❖ Maintenir la sécurité juridique et l'efficacité économique des achats
- ❖ Délimiter les différents secteurs d'achat (stratégique ou non, commun ou spécifique)
- ❖ Accompagner les structures de recherche

# Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier Bérard, responsable service des achats  
Université de Metz

## Les propositions du Groupe Achats Recherche

### Rapprocher les mises en œuvre de la réglementation

Arrêter en commun le principe d'estimation des besoins au niveau des unités

- ❖ **Avantage** : chaque laboratoire devient autonome en termes de montant des besoins à rapprocher des seuils
- ❖ **Nécessité** d'un dialogue et d'une analyse au cas par cas
- ❖ **Frein** à une politique d'établissement ? Non, contrôles a posteriori, couverture des besoins communs par des accords-cadres...
- ❖ **Limite** : fractionnement abusif de la commande publique ?

## Les propositions du Groupe Achats Recherche

### Rapprocher les mises en œuvre de la réglementation

Harmoniser les procédures et seuils internes

#### ❖ **Les seuils internes** :

- ❖ sont fonction des particularités de l'établissement
- ❖ répondent plus au besoin de se donner des repères simples qu'aux exigences de la réglementation nationale
- ➔ Se borner aux seuils réglementaires pourrait être une démarche suffisante si elle était accompagnée d'une responsabilisation des acteurs
- ➔ En dessous de 20.000 € : liberté d'achat
- ➔ Au dessus : publication adaptée aux caractéristiques de l'achat sur un **outil commun**

❖ **L'ensemble des procédures internes** pourrait être harmonisé selon les mêmes principes

# Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier Bérard, responsable service des achats  
Université de Metz

## Les propositions du Groupe Achats Recherche

- ❖ Rapprocher les mises en œuvre de la réglementation
    - ❖ Déléguer des compétences au niveau des directeurs de laboratoires
      - ❖ Délégation de signature : offrir la même réactivité, quelle que soit l'origine des crédits
      - ❖ Élément de responsabilisation en contrepartie du niveau d'estimation des besoins
      - ❖ Limites ? Petites unités ne disposant pas des moyens d'assumer cette responsabilité ou n'y voyant pas d'utilité...
- Nécessité d'un dialogue interne

© Amue 2009

Séminaire « Réformes des achats dans les universités » - 17/03/2009

13

## Les propositions du Groupe Achats Recherche

- ❖ Rapprocher les mises en œuvre de la réglementation
    - ❖ Uniformiser le champ d'application de l'ordonnance
      - ❖ Différentes approches existent (par nature, par destination, par structure)
      - ❖ Chercher à laisser une seule réglementation aux gestionnaires de laboratoire
- A chaque fois que le contexte s'y prête, déployer le régime de l'ordonnance du 6 juin 2005 pour tous les achats qui répondent aux besoins des laboratoires ?

© Amue 2009

Séminaire « Réformes des achats dans les universités » - 17/03/2009

14



# Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier Bérard, responsable service des achats  
Université de Metz

## Les propositions du Groupe Achats Recherche

✦ Maintenir la sécurité juridique et l'efficacité économique des achats

✦ Sécurité juridique

✦ Pour le calcul du montant à rapprocher des seuils, les besoins devraient donc se faire toutes origines de crédits confondues...

✦ Au niveau de l'expression des besoins et de l'organisation des procédures

➔ Agrégation des besoins de l'UMR

© Amue 2009

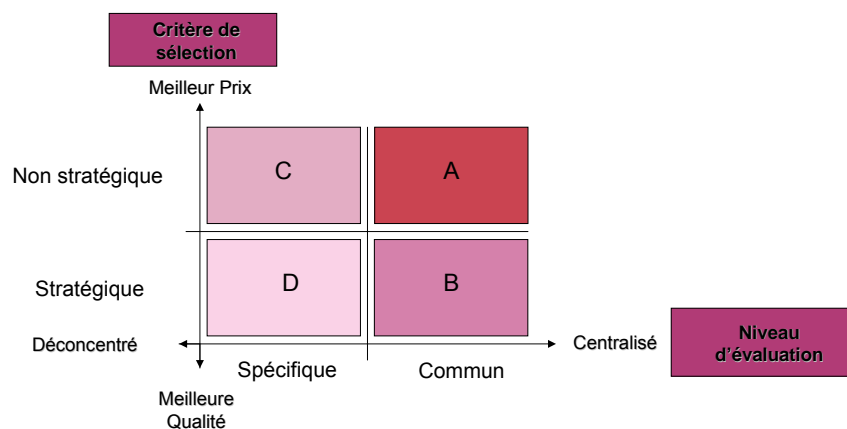
Séminaire « Réformes des achats dans les universités » - 17/03/2009

15

## Les propositions du Groupe Achats Recherche

Maintenir la sécurité juridique et l'efficacité économique des achats

Dégager une stratégie de sectorisation des achats



© Amue 2009

Séminaire « Réformes des achats dans les universités » - 17/03/2009

16

# Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier Bérard, responsable service des achats  
Université de Metz

## Les propositions du Groupe Achats Recherche

### Accompagner les structures de recherche

- ❖ Organiser en commun des formations, encadrer, développer des réseaux d'acheteurs
- ❖ Mettre à disposition des outils communs :
  - ❖ Référentiels (nomenclatures)
  - ❖ Outil informatique de publicité et de mise en concurrence
  - ❖ Documents type
  - ❖ Cartes d'achat / carte Affaires
  - ❖ Logiciels de rédaction de marchés
  - ❖ Conditions générales d'achat communes
  - ❖ ...
- ❖ Profiler les postes d'ITA/ITRF de manière à ce que la préparation et le suivi des achats du laboratoire figurent expressément parmi les missions d'appui à la recherche

## La situation de l'UPV-M

### Modalités d'application de l'ordonnance n°2005-349

Approche par finalité : tout achat destiné à une activité de recherche

- ❖ Achats réalisés directement par les laboratoires sont réputés destinés à la conduite des activités de recherche
  - Mais les laboratoires utilisent les marchés transversaux (fournitures de bureau, papier, téléphonie, nettoyage...)
- ❖ Certains achats réalisés par d'autres structures si la prestation est partiellement utilisée par des équipes de recherche

# Simplifier et harmoniser les achats de recherche ?

Olivier Bérard, responsable service des achats  
Université de Metz

## La situation de l'UPV-M

### ❖ Déconcentration de l'achat de recherche

- ❖ Délégation de signature, aux directeurs de laboratoires qui l'ont souhaité, jusqu'à 90 K € HT
- ❖ Passage pour ces laboratoires d'un contrôle interne a priori pour les marchés de plus de 30 K € HT...  
... à un contrôle interne a posteriori sur les achats des laboratoires par une mission d'audit comprenant un expert externe
- ❖ Intégration de l'aide à l'achat parmi les fonctions d'assistance à la recherche

## La situation de l'UPV-M

### Mesures d'accompagnement en faveur des laboratoires

- ❖ Diffusion d'un *vade-mecum* aux directeurs
- ❖ Désignation par chaque directeur d'un correspondant marchés qui a bénéficié d'une formation initiale (réglementaire et pratique) avant que la délégation de signature ne soit effective